

Après plus d'un mois sous silence, la direction a enfin répondu à la CGT concernant les revendications des travailleurs de l'UES Vendée, sur les salaires et le travail du samedi.

Sa réponse peut se résumer en 4 mots :

TAIS TOI ET BOSSE !!!



Dans le même temps, la lutte contre la réforme des retraites continue et l'intersyndicale appelle tous les travailleurs à se mobiliser le **mardi 6 juin**.

La CGT appelle l'ensemble des travailleurs de l'UES Vendée à se mettre en grève :

DU	vendredi 2 juin 20H00	AU	mercredi 7 juin 6H00
	vendredi 9 juin 20H00		samedi 10 juin 24H00
	vendredi 16 juin 20H00		samedi 17 juin 24H00
	vendredi 23 juin 20H00		samedi 24 juin 24H00
	vendredi 30 juin 20H00		samedi 1 ^e juillet 24H00
	vendredi 7 juillet 20H00		samedi 8 juillet 24H00
	jeudi 13 juillet 20H00		samedi 15 juillet 24H00
	vendredi 21 juillet 20H00		samedi 22 juillet 24H00
	vendredi 28 juillet 20H00		samedi 29 juillet 24H00
	vendredi 4 août 20H00		samedi 5 août 24H00
	vendredi 11 août 20H00		mercredi 16 août 6H00
	vendredi 18 août 20H00		samedi 19 août 24H00
	vendredi 25 août 20H00		samedi 26 août 24H00
	vendredi 1 ^{er} septembre 20H00		samedi 2 septembre 24H00
	vendredi 8 septembre 20H00		samedi 9 septembre 24H00
	vendredi 15 septembre 20H00		samedi 16 septembre 24H00

Chaque salarié de l'UES Vendée, qui souhaite s'inscrire dans la lutte, peut choisir librement le temps qu'il souhaite y consacrer, dans les créneaux ci-dessus.

La CGT demande à la direction de respecter les travailleurs de l'entreprise par l'ouverture d'une négociation sur les salaires et le travail du samedi.